

Actions américaines ESG

Bref aperçu : **Date d'offre initiale du fonds :** 23 octobre 2023 **Valeur totale du fonds :** 5 869 377 \$
Date de création du fonds : 23 octobre 2023 **Taux de rotation du portefeuille :** 40,96 %
Gestionnaire : JPMorgan Asset Management (Canada) Inc.

Police avec garantie : Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	75 / 75			75 / 100		
	RFG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹	RFG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Programme Constellation : option AFA ¹	1,83	13,73	71 866	2,24	13,67	3 880

Pour la série du programme Constellation, des frais de services-conseils et de gestion (SCG), qui se situent entre 0,5 % et 1,25 %, sont négociés entre vous et votre conseiller. Le RFG ne comprend pas ces frais.

¹ AFA – avec frais d'acquisition
RFG – ratio des frais de gestion
VL – valeur liquidative
UC – unités en circulation

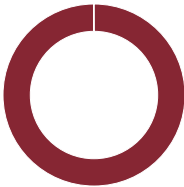
Placement minimum
Polices non enregistrées, REER, CELI et FERR : 25 000 \$ pour l'ensemble des polices de fonds distincts applicables de la Canada Vie

Dans quoi le fonds investit-il?

À l'heure actuelle, ce fonds distinct investit principalement dans des actions américaines sélectionnées au moyen d'une approche d'investissement responsable, par l'intermédiaire du fonds commun de placement Actions américaines ESG Canada Vie.

Dix principaux placements (du fonds sous-jacent)	% de l'actif
Apple Inc.	7,53
NVIDIA Corp.	7,13
Microsoft Corp.	6,84
Amazon.com Inc.	4,51
Meta Platforms Inc. CI A	2,86
Alphabet Inc. CI A	2,26
Tesla Inc.	2,15
Broadcom Inc.	1,97
Alphabet Inc. Cap Stk CI C	1,70
Berkshire Hathaway Inc. CI B New	1,68
Total	38,63
Nombre total des placements :	251

Répartition des placements	% de l'actif
■ Actions étrangères	101,35
■ Actions canadiennes	0,06
■ Liquidités et équivalents	-1,41



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui souhaite investir dans un fonds qui adopte une approche responsable en matière de placement et qui recherche le potentiel de croissance à long terme des actions américaines et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent augmenter et diminuer sur une courte période, ainsi que les taux de change entre les devises ont une incidence sur sa valeur.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours de la dernière année pour un propriétaire de police qui a choisi la police avec garantie de 75/75 et l'option série Constellation. Il s'agit du rendement après déduction du RFG.

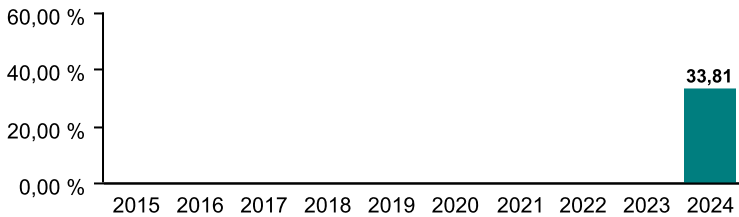
Il est important de noter que le rendement passé de la série du programme Constellation n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la police avec garantie choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans l'option AFA série du programme Constellation et ayant opté pour la police avec garantie de 75/75 le 23 octobre 2023 détiendrait 1 373,08 \$ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 30,50 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel de l'option AFA série du programme Constellation d'une police avec garantie de 75/75 au cours de la dernière année. Au cours de la dernière année, la valeur du fonds a augmenté.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est **Modéré**.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Actions américaines ESG

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Série du programme Constellation (option AFA)	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	• Vous conviendrez également du pourcentage des frais de services-conseils et de gestion (SCG), qui se situent entre 0,5 et 1,25 %. Les frais SCG sont déduits de votre police chaque mois.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds, ainsi que les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas le RFG directement; cependant, il sera déduit du rendement de votre placement. Pour ce qui est de la série du programme Constellation, le RFG comprend aussi des honoraires qui sont versés à votre conseiller pour les services et les conseils qui vous sont offerts. Les frais sont négociables et se situent entre 0,5 et 1,25 %.

Les options de garantie additionnelles offertes sont assujetties aux frais suivants. Vous devez acquitter ces frais comme il est décrit ci-après; ils ne sont pas inclus dans le RFG. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter aux sections portant sur les garanties de votre notice explicative et au contrat.

Police avec garantie	Série du programme Constellation : option AFA	Option de revalorisation de la garantie applicable à la prestation de décès (%)	Option de revalorisation de la garantie applicable à l'échéance (%)
Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)	Frais supplémentaires	
75 / 75	1,83	s.o.	s.o.
75 / 100	2,24	0,16	s.o.

Commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée, mais vous êtes responsable des frais SCG négociés avec votre conseiller.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.
Frais de substitution	• Vous pouvez effectuer jusqu'à 12 substitutions sans frais au cours de chaque année civile, après quoi il se pourrait que vous ayez à payer des frais. • Vous pourriez devoir payer un maximum de 5 % de la valeur des unités si vous passez à l'option AFA série standard ou AFA série Partenaire, ou un maximum de 2 % de la valeur des unités si vous passez à l'option AFA série privilégiée 1 ou AFA série privilégiée Partenaire.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier votre prime initiale, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous avez reçu l'avis d'exécution ou les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'Aperçu du fonds ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : isp_customer_care@canadalife.com
Téléphone : T 888 252-1847